Nations Unies E/2009/47

Conseil économique et social

Distr. générale
23 mars 2009
Français
Original : anglais

Session de fond de 2009
Genève, 6-31 juillet 2009
Point 14 e) de l'ordre du jour provisoire*****
Questions sociales et questions relatives aux droits de l'homme :
Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

Lettre datée du 10 mars 2009, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente de la Slovénie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous informer que le Gouvernement slovène souhaite devenir membre du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.

La République de Slovénie a toujours souscrit pleinement aux objectifs du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. La Slovénie est partie à la Convention de 1951 et au Protocole de 1967 relatifs au statut des réfugiés. D'octobre 2007 à octobre 2008, la Slovénie a été observateur auprès du Comité permanent. Elle est déterminée à améliorer la situation des réfugiées par la coopération internationale et régionale, ainsi qu'au niveau national.

La République de Slovénie est prête à coopérer pleinement avec tous les membres du Comité exécutif afin de trouver des solutions constructives aux problèmes rencontrés par le Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.

Le Gouvernement slovène espère que le Conseil économique et social donnera une suite favorable à sa demande et recommandera à l'Assemblée générale d'augmenter le nombre des membres du Comité exécutif.

(*Signé*) Sanja **Štiglic**

* E/2009/100.

09-27740 (F) 250309 270309